

DECISION MUNICIPALE N°2025_183

OBJET : SERVICES TECHNIQUES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DU VAL D'OISE AU TITRE DU FONDS D'AIDES A L'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITES - EQUIPEMENTS SPORTIFS - POUR LE PROJET DE CREATION D'UN SKATE PARK

Le Maire de la Commune de Pierrelaye,

AGISSANT en vertu de la délibération du Conseil Municipal n°8/2020 en date du 26 mai 2020 relative aux délégations de pouvoirs données au Maire par le Conseil Municipal conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le dispositif d'aide du Département du Val d'Oise relatif aux projets de « Travaux de construction, extension, réhabilitation, rénovation, mise aux normes de sécurité, environnementale ou fédérale, afin d'améliorer le confort et de moderniser les équipements sportifs »,

CONSIDERANT la proposition du Conseil Municipal de la Jeunesse de créer un Skate Park afin promouvoir les sports de glisse urbains en plein développement, tels que la trottinette freestyle, le skateboard, ou encore le BMX,

CONSIDERANT le souhait de la Commune de procéder à la création d'un Skate Park répondant aux attentes du plus grand nombre d'usagers, pour un montant estimé de 99 803,00 € HT,

CONSIDERANT que ce projet est éligible au dispositif de soutien départemental des travaux de construction, extension, réhabilitation, rénovation, mise aux normes de sécurité, environnementale ou fédérale, afin d'améliorer le confort et de moderniser les équipements sportifs ;

DECIDE

Article 1^{er} :

Solliciter une subvention d'un montant de 14 970,45 € auprès du Département du Val d'Oise au titre du dispositif de soutien des travaux de construction, extension, réhabilitation, rénovation, mise aux normes de sécurité, environnementale ou fédérale, afin d'améliorer le confort et de moderniser les équipements sportifs ; pour la création d'un Skate Park.

Article 2 :

Préciser le plan prévisionnel de financement « Création d'un Skate Park » suivant :

Création d'un Skate Park	Montant (€)
Agence Nationale du Sport (15%)	14 970.45
Conseil Régional (50%)	49 901.50
Conseil Départemental (15%)	14 970.45
Autofinancement de la Commune (20%)	19 960.60
Montant total HT	99 803.00

Article 3 :

Adresser la présente décision à Monsieur le Préfet du Val d'Oise pour accomplissement du contrôle de la légalité et l'**inscrire** au Registre des décisions.

Fait à PIERRELAYE, le 18/07/2025

Le Maire,



Michel VALLADE



Transmis en Préfecture le : 07/08/2025

Publié(e) le : 07/08/2025

Exécutoire le : 07/08/2025



Nom du projet : CONSTRUCTION D'UN SKATEPARK

PLAN DE FINANCEMENT - SYNTHESE				
NATURE DES DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT	%
Travaux		Aides publiques		
CREATION D'UNE DALLE EN BETON ARME 360 m ²	50 634,00	Région ile-de France	49 901,50	50,00%
FOURNITURE, LIVRAISON ET POSE D'EQUIPEMENTS POUR SKATEPARK	49 169,00	ANS	14 970,45	15,00%
		Conseil Départemental	14 970,45	15,00%
		<i>Sous-total</i>	<i>79 842,40</i>	<i>80,00%</i>
		Aides privées		
<i>Sous-total</i>	<i>99 803,00</i>	<i>Sous-total</i>	<i>-</i>	
Autres frais		<i>Sous-total financeurs extérieurs</i>	<i>79 842,40</i>	<i>80,00%</i>
		Autofinancement		
		Fonds propres	19 960,60	20,00%
		Emprunt		
		Autres		
<i>Sous-total</i>	<i>-</i>	<i>Sous-total</i>	<i>19 960,60</i>	<i>20,00%</i>
TOTAL	99 803,00	TOTAL	99 803,00	100,00%

Fait à Pierrelaye, le 10 juillet 2025

Le Maire,



Michel VALLADE



Nom du projet : CONSTRUCTION D'UN SKATEPARK

PLAN DE FINANCEMENT					
NATURE DES DEPENSES		SUBVENTION REGION ILE-DE-FRANCE			
CONSTRUCTION D'UN SKATEPARK		MONTANT € HT	MONTANT ELIGIBLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION €
TRAVAUX	Création 360 m ²	50 634,00	50 634,00	50,00%	25 317,00
		50 634,00	50 634,00		25 317,00
EQUIPEMENTS SPORTIFS	FOURNITURE, LIVRAISON ET POSE D'UN SKATEPARK				
	STRUCTURE ACIER GALVANISEE ET SURFACE DE ROULEMENT ALUMINIUM SABLE 6MM	49 169,00	49 169,00	50,00%	24 584,50
	<i>Sous-total</i>	49 169,00	49 169,00		24 584,50
TOTAL GENERAL		99 803,00	99 803,00	15,00%	49 901,50

	Subventions travaux éligibles	Plafonds subventions	Subvention sollicitée
TRAVAUX	50 634,00	100 000,00	50,00%
EQUIPEMENTS SPORTIFS	49 169,00		

Fait à Pierrelaye, le 10 juillet 2025

Le Maire,



Michel VALLADE

ATTESTATION FONCIERE / PROPRIETE

Je soussigné Michel VALLADE, Maire de la Commune de Pierrelaye (95480), atteste que la parcelle cadastrée section AS 0596 :



est un bien communal.

Fait à Pierrelaye, le 15 juillet 2025

Le Maire,



Michel VALLADE





SKATE PARK PIERRELAYE

PLANNING D'UTILISATION

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
09h00	Ecole élémentaire Marie Curie	Ecole élémentaire Pierre Curie	Collège Le Petit Bois	Ecole élémentaire Marie Curie	Ecole élémentaire Pierre Curie	Accès libre	Accès libre
10h00	09h00 - 11h30	09h00 - 11h30	09h00 - 12h00	09h00 - 11h30	09h00 - 11h30		
11h00	Accès libre	Accès libre	Accès libre	Accès libre	Accès libre		
12h00			Associations sportives				
13h00	Associations sportives	Accès libre		Accès libre			
14h00			Associations sportives		Accès libre		
15h00	Associations sportives	Accès libre		Accès libre			
16h00			Associations sportives		Accès libre		
17h00	Associations sportives	Accès libre		Accès libre			
18h00			Associations sportives		Accès libre		
19h00	Associations sportives	Accès libre		Accès libre			
20h00			Associations sportives		Accès libre		
21h00	Associations sportives	Accès libre		Accès libre			
22h00			Accès libre		Accès libre		

Fait à Pierrelaye, le 18 juillet 2025

Le Maire,

Michel VALLADE

